ACTION URGENTE

SYRIE. CRAINTES POUR DES HOMMES DÉTENUS AU SECRET

Les Syriens Yahia Kaake et Badr Kaake, deux frères, ont été arrêtés respectivement le 29 septembre et le 27 août à des postes de contrôle militaires d'Alep, dans le nord de la Syrie. On craint pour la sécurité de ces hommes, victimes d'une disparition forcée. Deux de leurs frères ont déjà été tués par les forces de sécurité syriennes.

Yahia Kaake, étudiant en ingénierie mécanique, et son frère **Ahmad Kaake** ont été vus pour la dernière fois le 29 septembre à un poste de contrôle de l'armée syrienne, où ils ont été arrêtés par des militaires en uniforme. On ignore où ils ont été emmenés. Le corps d'Ahmad Kaake a été retrouvé plus tard par un membre de sa famille à la morgue de l'hôpital universitaire d'Alep. Selon cette personne, la dépouille, qui présentait quatre blessures par balle à la poitrine et au bas-ventre, était gonflée comme si elle n'avait pas été conservée dans un caisson frigorifique. L'hôpital a confirmé avoir reçu le corps le jour de l'arrestation d'Ahmad Kaake.

Un mois plus tôt, le 27 août, **Badr Kaake** avait été interpellé au poste de contrôle militaire d'Al Manara par des hommes appartenant, semble-t-il, à l'armée syrienne. Des témoins ont indiqué à sa famille que des militaires lui avaient tiré dans le pied lors de son arrestation.

Un quatrième frère, **Abd al Ghani Kaake**, a été abattu le 4 mai à Alep alors qu'il filmait les forces de sécurité en train de faire feu sur des manifestants. Selon des témoins, cet homicide est le fait d'un tireur d'élite des forces de sécurité syriennes.

Malgré ses demandes répétées auprès des autorités locales, la famille Kaake n'a obtenu pour l'instant aucune réponse du gouvernement au sujet de Yahia et d'Ahmad. Cependant, des détenus libérés récemment lui ont dit que Yahia avait été vu à la section de la Sûreté de l'État à Alep. Badr, quant à lui, serait détenu à la prison du Renseignement de l'armée de l'air, qui se trouve à l'aéroport militaire d'Alep. On ignore les raisons de l'arrestation des quatre frères et du décès de deux d'entre eux mais leur famille pense que Yahia est peut-être détenu à cause de son militantisme antigouvernemental sur Internet car cela avait déjà entraîné, semble-t-il, une arrestation antérieure.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en arabe, en anglais ou dans votre propre langue) :

- exhortez les autorités syriennes à révéler l'endroit où se trouvent Yahia et Badr Kaake et leur situation juridique, à veiller à ce qu'ils bénéficient de tous les soins médicaux nécessaires et à faire en sorte qu'ils puissent entrer immédiatement en contact avec leur famille et leur avocat ;
- engagez-les à libérer ces deux hommes, à moins qu'ils ne soient inculpés rapidement d'une infraction prévue par la loi et jugés sans délai dans le cadre d'une procédure conforme aux normes internationales d'équité des procès ;
- priez-les instamment de diligenter une enquête rapide et indépendante sur les homicides d'Ahmad et d'Abd al Ghani Kaake et de traduire en justice tous les responsables présumés de ces faits dans le cadre d'une procédure conforme aux normes d'équité des procès.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 30 NOVEMBRE 2012 À :

Président de la Syrie
Bashar al-Assad
Fax : +963 11 332 3410 (merci de vous montrer persévérant)
(ligne de fax et de téléphone – dites « Fax ») (Le fax est le seul moyen de communication fiable ; n'envoyez pas de lettres.)
Formule d'appel : *Your Excellency,* / Monsieur le Président,

Ministre de la Défense
His Excellency 'Imad al-Fraij
Ministry of Defence, Omayyad Square
Damascus, Syrie
Fax : +963 11 223 7842 (merci de vous montrer persévérant)
+963 11 666 2460 (merci de vous montrer persévérant)
Formule d'appel : *Your Excellency,* / Monsieur le Ministre,

Ministre des Affaires étrangères
Walid al-Mu'allim
Fax : +963 11 214 6253 (merci de vous montrer persévérant)
(ligne de fax et de téléphone – dites « Fax ») (Le fax est le seul moyen de communication fiable ; n'envoyez pas de lettres.)
Formule d'appel : *Your Excellence,* / Monsieur le Ministre,

Veuillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Syrie dans votre pays (adresse(s) à compléter) :

AMNESTY INTERNATIONAL

Nom(s), adresse(s), n° de fax ; courriel ; formule d'appel.
Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

ACTION URGENTE

SYRIE. CRAINTES POUR DES HOMMES DÉTENUS AU SECRET

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Yahia Kaake, 21 ans, et son frère Ahmad ont été arrêtés le 29 septembre à un poste de contrôle militaire alors qu'ils rentraient chez eux, dans la banlieue d'Alep. Ils circulaient à bord d'une fourgonnette. En mai 2011, Yahia Kaake avait déjà été interpellé et interrogé au sujet des informations sur des atteintes aux droits humains qu'il recueillait et publiait sur Internet. Il avait passé 12 jours à la prison de la Sécurité militaire, à Homs, et à la section 291 de la Sécurité militaire, à Damas. Deux jours après qu'Ahmad Kaake a été arrêté avec son frère au poste de contrôle, son corps a été retrouvé par un membre de leur famille à l'hôpital universitaire d'Alep.

Badr Kaake, 25 ans, est le frère de Yahia et d'Ahmad. Il effectuait son service militaire à Al Qunaytrah. Il a été transféré à Dayr al Zor, dans l'est de la Syrie, lors des affrontements. Il a été capturé le 27 août par un groupe armé d'opposition, qui l'a ensuite libéré à condition qu'il quitte l'armée et rentre chez lui. Sur le chemin du retour, il a été arrêté au poste de contrôle d'Al Manara, sur la route qui relie Alep à Riqqa, par des hommes appartenant, semble-t-il, à l'armée syrienne.

Abd al Ghani Kaake, lycéen de 18 ans, avait aussi été arrêté auparavant. Selon ses proches, il avait été interpellé le 8 septembre 2011 par des agents du Renseignement de l'armée de l'air et détenu pendant huit semaines, alors qu'il était encore mineur. Il avait finalement été libéré le 3 novembre 2011, date de son 18e anniversaire. Il a été torturé en détention et maintenu au secret. Pour en savoir plus sur son cas, veuillez consulter le rapport d'Amnesty International intitulé *All-out repression: Purging dissent in Aleppo, Syria* (http://www.amnesty.org/en/library/info/MDE24/061/2012/en, août 2012, en anglais).

Amnesty International a également connaissance de nombreux cas de disparition forcée présumée, comme ceux de Yahia et Badr Kaake. Dans ces affaires, les autorités ne communiquent aucune information aux familles sur le sort des personnes disparues, dont la plupart semblent avoir été arrêtées par les forces de sécurité. Certaines ont été libérées après plusieurs mois de détention au secret dans des lieux inconnus tandis que d'autres sont toujours portées disparues (voir le document *Sous la chape de silence – le monde sinistre des disparitions forcées*, 29 août 2012, http://www.amnesty.org/fr/news/kept-dark-murky-world-enforced-disappearances-2012-08-29).

L'organisation a également établi une liste de quelque 650 personnes qui seraient décédées aux mains des forces de sécurité syriennes depuis le début des troubles. En août 2012, elle a consacré un rapport à ces pratiques : *Morts en détention, Cas de mort en détention sur fond de protestations populaires en Syrie* (http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE24/035/2011/fr). Pour en savoir plus sur les centres de détention syriens, veuillez consulter le document *« Je voulais mourir. » Témoignages de survivants de la torture en Syrie* (mars 2012, http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE24/016/2012/fr).

Consultez la carte interactive Eyes on Syria (www.eyesonsyria.org) afin de découvrir où des atteintes aux droits humains sont commises en Syrie, et de prendre connaissance de l'action menée par Amnesty International dans le monde pour obtenir justice.

Noms : Yahia Kaake, Ahmad Kaake, Badr Kaake, Abd al Ghani Kaake
Genre : hommes

AU 313/12, MDE 24/083/2012, 19 octobre 2012